



www.ouest-france.fr

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)** Audience : **20102844** Sujet du média : **Actualités-Infos Générales** 12 Avril 2024 Journalistes : -Nombre de mots : 236

p. 1/1

Visualiser l'article

Villeneuve-en-Retz. Locaux vacants loués à deux associations

Lors du dernier conseil municipal, Jean-Bernard Ferrer, le maire, a informé le conseil que deux associations étaient à la recherche de locaux. Pour la première il s'agit de Ret'z Accueil cherchant un local sur le pays de Retz relativement centré entre Pornic et Machecoul, précise le maire. Le 9 novembre 2021, la commune avait conclu avec l'<u>établissement public</u> foncier de Loire-Atlantique deux conventions : une pour le portage foncier de l'acquisition des biens issus de l'îlot place du Marais et rue de La Taillée et une autre pour la mise à disposition des biens issus de ce portage foncier à destination de la commune. Dans le cadre de cette mise à disposition, la commune peut louer à l'association Ret'z Accueil le local situé 6, place du Marais, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le montant du loyer proposé à 500 \in par mois. Le conseil adopte cette décision à l'unanimité. Une deuxième demande a été exprimée par l'association Santé à domicile souhaitant se recentrer dans la commune *« elle aussi en recherche de locaux »*; Jean-Bernard Ferrer a alors proposé deux bureaux dans la mairie déléguée de Fresnay, *« l'association a émis un avis favorable sur ces locaux »*. Le montant du loyer de 500 \in par mois est proposé au conseil. Cette décision a été adoptée à l'unanimité.